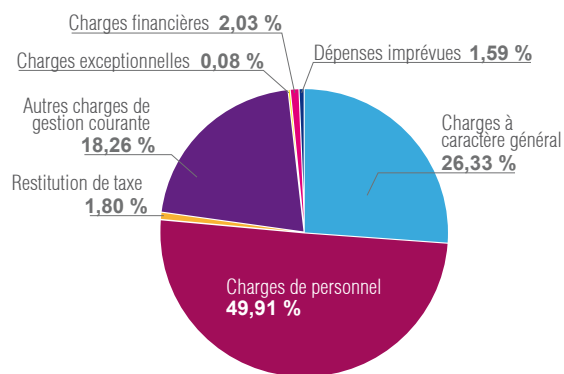


BUDGET PRINCIPAL

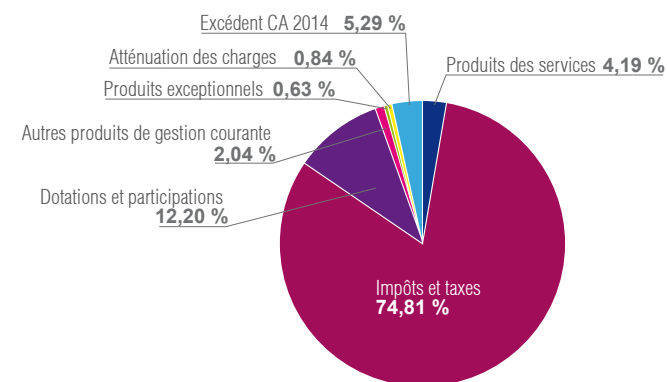
L'environnement toujours contraint des finances publiques a fixé le cadre de l'élaboration du budget communal. Cependant, les efforts d'optimisation des dépenses et recettes nous permettent de maintenir à un niveau convenable les services rendus à la population.

Le **budget de fonctionnement** s'équilibre à 24 314 657 € dont 21 392 130 € de dépenses réelles principalement réparties dans l'aménagement urbain (30 %), l'éducation et la jeunesse (18 %), l'action sociale (7 %), la culture

(4 %), les sports (4 %), l'hygiène et la sécurité publique (5 %) et l'administration générale (25 %). Les recettes réelles de fonctionnement sont essentiellement constituées des impôts ménages (52 %) (taxe d'habitation, taxe foncière, et taxe d'enlèvement des ordures ménagères), de l'attribution de compensation versée par la Communauté d'Agglomération Sud Pays-Basque (16 %), les dotations et participations (13 %) et les redevances domaniales et de services (7 %).



DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

BUDGETS ANNEXES

PORT DE PLAISANCE

D'un montant de 2 718 547 €, il prévoit une section d'exploitation équilibrée à 992 981 € et une section d'investissement égale à 1 725 566 €.

Les dépenses d'exploitation concernent principalement le paiement des taxes foncières, le remboursement des avances faites par le budget principal lors de la création du port de plaisance (153 373 € en 2016) et les amortissements des installations à concurrence de 680 064 €.

Ces dépenses d'exploitation sont financées par l'affermage reversé par la SEM SLIH (872 982 €), les loyers perçus sur l'enceinte du port (51 510 €) et la redevance passagers versée par le service des douanes, estimée à 50 000 €.

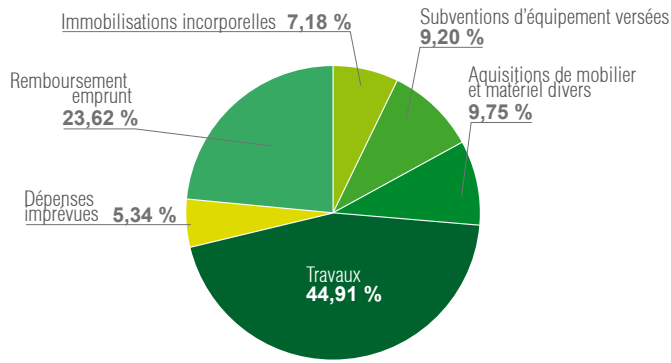
Les dépenses d'investissement concernent essentiellement le remplacement de pontons (405 000 €), l'acquisition d'un élévateur à bateaux (278 000 €) et des travaux de gros entretiens sur les espaces verts et bâtiments. Au 1er janvier 2016, l'encours de la dette s'élevait à 2 824 490 €.

Le **budget d'investissement** est lui aussi impacté par la baisse des dotations et des subventions en provenance de l'Etat et des autres collectivités territoriales que sont le Conseil Régional et le Conseil Départemental. En outre, afin de poursuivre la maîtrise de l'endettement, la Municipalité a fixé le niveau d'investissement à 7 243 538 € dont 1 289 000 € de crédits reportés et 1 657 000 € de remboursement du capital de la dette. Au 1er janvier 2016, l'encours de la dette sur le budget principal atteignait 16 128 602 €.

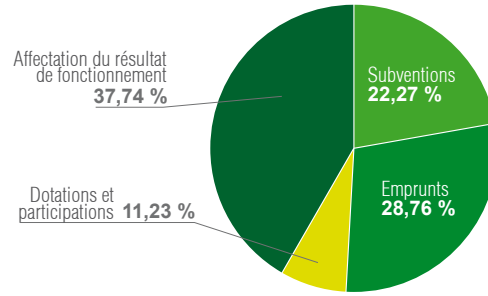
Pour 2016, les dépenses d'équipements et de travaux concerneront principalement :

- la réhabilitation de l'école élémentaire de la ville.
- les travaux boulevard de l'Empereur.
- la mise en accessibilité des bâtiments et de la voirie (programmation quinquennale).
- des travaux de gros entretien de la voirie
- l'extension du centre social Denentzat

L'ensemble des dépenses d'investissement sera ainsi financé par l'autofinancement (1 410 879 €), des subventions (975 000 €), le Fonds de Compensation de la TVA (550 000 €) et le recours prévisionnel à l'emprunt estimé à 1 409 000 €.



DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

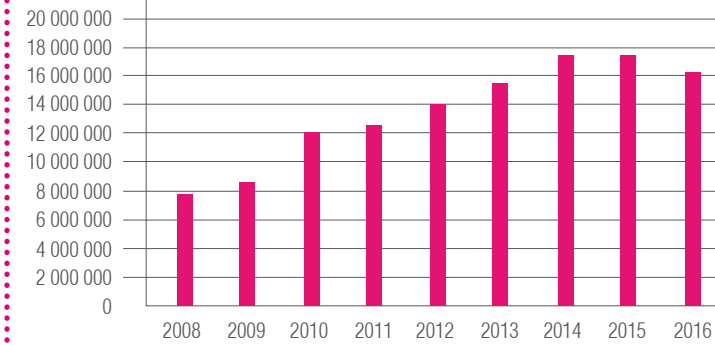
PORT DE PÊCHE

Équilibré à 1 661 219 €, les dépenses d'exploitation (247 000 €) concernent l'entretien de la zone technique et l'auto-financement dégagé au profit de la section d'investissement (377 000 €) affecté essentiellement aux importantes réparations de l'élévateur à bateaux (245 000 €), à la modernisation de la zone portuaire (éclairage public, à réparations électriques spécifiques, construction d'un ascenseur pour personnes à mobilité réduite, etc.). L'encours de la dette de ce budget était de 158 000 € au 1er janvier 2016.

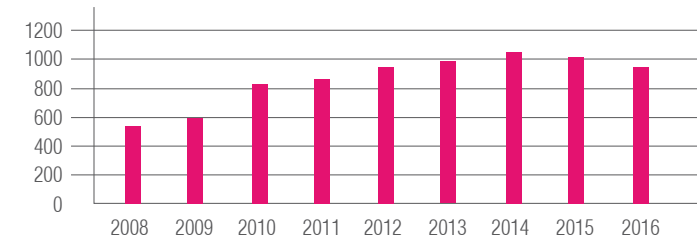
RÉGIE MUNICIPALE DES FÊTES

Pour sa première année d'existence, la Régie Municipale des Fêtes a fait preuve d'efficacité dans son organisation et sa gestion. Le budget 2016 a ainsi été reconduit à l'identique sachant que sa ressource principale est constituée d'une subvention communale de 270 000 €.

ENCOURS DE LA DETTE EN € 2008 - 2016



DETTE PAR HABITANT EN € 2008 - 2016



Aurrekontua

Diru publikoen ingurumen estuak mugatu du herriaren aurrekontua prestatzeko ekintza. Halarik ere, gastuak eta diru sartzeak ahal bezainbeste neurtzeko ahaleginek bide ematen diete hala hautetsiei nola herri langileei, herriari ematen zaizkion zerbitzuen kalitatea maila egokian mantentzeko.

Aurreikusiak ditugun ekipamendu eta lanen gastu gehienak honako hauek izanen dira: herri barneko eskola zaharberritzeko lanak eta Enperadore etorbideko lanak, bai eta eraikinak eta bideak helgarri egiteko lanak, Denentzat Gizarte Zentroaren hedatze lanak eta bideak mantentzeko lan nagusiak. Gastu horiek autofinantzaketaz ordainduko ditugu (1 410 879 €), dirulaguntzez (975 000 €), BEZaren Konpentsazio Funtsez (550 000 €) eta aurreikusia den maileguaren bidez (1 409 000 €).